



Elle sont invitées au Cameroun aux frais du contribuable.

Depuis quelques jours, les réseaux sociaux font le portrait très peu reluisant d'Aline Marie-Christine Zomo-Bem, cette influenceuse d'un autre genre.

En effet, l'opinion publique a été surprise d'apprendre que la Présidence de la République a financé aux frais du contribuable, le séjour au Cameroun des femmes aux moralités très douteuses.

Il s'agit de Biakmen Mbiayi Laure Patricia, Bil'lo Efoua Elisaneth et de Zomo Bem Aline Marie Christine, cette femme qui a défrayé la chronique avec ses scandales sexuels multiformes.

Zomo Bem Aline Marie Christine avait exulté après sa désignation parmi les influenceurs retenus pour la 33ème édition de la CAN au Cameroun. Confirmant son statut de prostituée, elle s'était moquée de ses camarades qui n'ont pas été retenues par le gouvernement. « **La vraie diaspora sera à la CAN. On saura qui est influenceuse. Qui influence qui. On saura qui est qui à la CAN. C'est la CAN qui dira si tu es une vrai vendeuse de piment (prostituée ndlr. Est-ce que tu es invité?** », déclarait Zomo Bem dans une vidéo publiée sur internet.

Indignations

Me Christian Ntimbane Bomo questionne le choix de ces femmes dans le cadre d'un événement aussi important comme la CAN, et surtout les fonds mis à leur disposition sur le dos du pauvre contribuable camerounais.

Je voudrais rappeler à ces dames que le déblocage des millions de FCFA pour leur transport et certainement aussi pour leur séjour au Cameroun, choque au plus haut point le peuple camerounais, y compris dans l'entourage présidentiel », note l'avocat inscrit au barreau de Paris.

Pour Me Timbane, la destination de l'argent public pour des lubies privées de quelque individu que ce soit peut avoir des conséquences juridiques importantes. **«ce dossier pourra être ouvert, devant les juridictions compétentes...Ailleurs, particulièrement dans un pays comme la France où elles vivent, ce serait déjà un scandale d'Etat et le parquet financier du parquet de Paris aurait déjà ouvert une enquête et des mis en examen voire des mandats de dépôt auraient déjà été ordonnés »**, soutient Me Timbane.

«Si le contexte camerounais peut tolérer de telles sorties d'argent, ne serait-ce que moralement et pour ne pas blesser davantage , elles devraient faire profil bas , face à cette multitude de camerounais qui travaillent dur à la fonction publique pour recevoir en contrepartie des salaires dérisoires », conclut l'homme du droit.